Image not found or type unknown

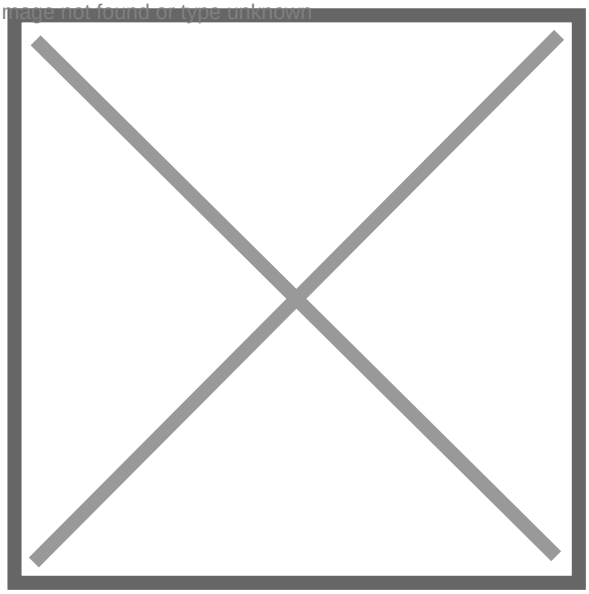

Mésentente dans séparation de concubins

Par **egomaské**, le **08/04/2008** à **17:42**

Bonjour,
Pourriez-vous me donner votre avis sur le cas suivant svp ?

Je vis en union libre avec ma concubine depuis plus de 15 ans, et nous avons 2 enfants à charge (9 ans et 4 ans).
Lorsque nous avons quitté la région parisienne pour aller vivre dans le Sud, nous savions que les conditions de travail seraient moins faciles car nous avions choisi de nous installer dans une petite ville du midi. Aussi, nous avions pris le parti de dire que ma concubine travaillerait près de chez nous afin de s'occuper au maximum des enfants, et que mon travail, situé un peu plus loin du domicile mais qui rapporte plus, subviendrait en grande partie à nos besoins.
Aujourd'hui, ma concubine me reproche de ne pas être assez présent et de consacrer trop de temps au travail. Elle me pousse à bout pour me trouver des torts auprès de mes filles (ex: ne pas rentrer assez tôt m'en occuper; être trop fatigué en rentrant etc...). Elle est même persuadée que je suis violent et agressif envers elle et les enfants, tout ça parce qu'à chaque fois qu'elle me parle, elle débite des foutaises pour m'énerver, et que du coup, je lui réponds mal ou je ne lui réponds plus du tout. Je ne souhaite pas que mes enfants soient juges et témoins de nos conflits d'adultes. Mais elle, elle leur fait comprendre sans arret que je ne suis pas un assez bon père !
Je ne supporte plus cette situation, entre calomnies qu'elle raconte à qui veut bien écouter, et exagération des faits.

Une séparation est inévitable.
Mais voilà, madame agit sans me prévenir et dernièrement me met devant le fait accompli : une lettre qu'elle veut présenter à un médiateur, et dans laquelle elle demande un tas de choses bassement matérielles (ex: contribuer à lui acheter du mobilier si elle se trouve un appart...), mais surtout la garde exclusive des enfants et une pension alimentaire.
Evidemment je ne suis pas d'accord avec ce mode de garde.

Je demanderai au pire une garde alternée.
Pourquoi aurait-elle la garde à 100% alors que je sais très bien m'occuper de mes enfants aussi ??
Mais, le fait de travailler plus loin qu'elle du domicile actuel (40km pour moi, à peine 15min pour elle) peut-il me désavantager vis-à-vis du JAF ?

Enfin, elle veut sa part de la maison que nous avions acheté en commun.
Or, bien que sur l'acte du notaire, il soit indiqué 50/50, je suis le seul à payer le crédit !
Si je parviens à prouver cela, serai-je en droit de lui demander de quitter les lieux sans rien lui devoir ?

Merci de m'aider svp !!

Par **belettte**, le **16/04/2008** à **20:34**

bonsoir,
pour vous donner conseil, la vente de la maison se fera à 50/50 car sur l'acte notarié il est précisé que vous êtes tous les deux propriétaire de la maison que ce soit vous ou pas qui payer le crédit! pour les violences et les agressivités qu'elle vous reproche il va falloir qu'elle prouve sérieusement rcar devant le jaf son dossier ne sera pas solide, et l'autorité parentale exclusive elle peut s'assoir dessus! il faut vraimtent un motif grave!
le juge regardera uniquement l'interet enfants et rien d'autre! pour la pension elle correspondra à 10 pour cent de vos revenus pour chaque enfant!
protéger vous aller voir un avocat et bon courage

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés